



Retour sur l'AG nationale de la FDE et des ÉSPÉ Paris, 29 sept. 2018

organisée par le



Programme de l'AG

- Introduction de la journée par Hervé Christofol, Secrétaire général du SNESUP-FSU
- Les idées clés repérées dans les rapports et annonces ministériels
- Les informations issues de nos audiences auprès CPU, MESRI, R-ÉSPÉ et MEN
- Ce que nous voyons se construire
- Questions pour ouvrir le débat
- Témoignages de différentes ÉSPÉ
- Discussion : analyse de la situation, réflexion sur les moyens d'action et de mobilisation
- Les pistes d'actions à mettre en œuvre qui ont émergé

Rapport CAP 22

- calquer le périmètre des académies sur les grandes régions administratives
- “prérecrutements”
- recours au numérique comme moyens de remplacement
- généralisation de la bivalence
- FC en dehors des heures de cours

Rapport Sénat

- développer des licences “Education” ou généralistes + prépro
- pour les PE : admissibilité L3 / admission fin M2 ; admissibles en M1 MEEF ; admission conditionnée à l’obtention du master et validation des compétences professionnelles ; pour les PLC : concours au cours du M2
- titularisation un an plus tard (fonctionnaire stagiaire)
- renforcement de la place et des prérogatives de l’EN dans la formation ÉSPÉ
- repositionner l’EN dans les ÉSPÉ dans son rôle d’employeur ; renforcer le pouvoir du ministre dans la nomination des directeurs d’ÉSPÉ ; ÉSPÉ sans formateurs propres (qui répondrait aux besoins de l’employeur en puisant dans le vivier des formateurs académiques et enseignants universitaires)

J.-M. Blanquer à la CPU (29 août 2019)

- Des écoles internes aux universités *qui correspondent aux besoins* de l'Éducation nationale et *d'avantage pilotées* par le MEN
- *Une véritable formation professionnelle qui distingue le premier degré et le second degré, qui soit articulée à l'excellence scientifique que l'on retrouve dans l'ensemble de l'université, mais aussi avec des maîtres formateurs beaucoup plus présents, et aussi probablement des agrégés*
- *Politique très volontariste de prérecrutement [...] en faisant évoluer le statut des Assistants d'Education [...]*

Les audiences

CPU, MESRI, R-ÉSPÉ : éléments saillants

(voir le tableau sur le site web du SNESUP-FSU <http://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/synthese-audiences-snesup-sept-18.pdf>)

- du **déni** (de la peur ?) devant : les fusions, le parachutage des directions d'ÉSPÉ, des maquettes imposées
- de **l'opposition** face à : des ÉSPÉ sans personnels propres, hors université, le décrochage 1^{er}/2^d degrés
- des **principes** affirmés : pour un *continuum* de formation ; l'alternance ; un stage formateur ; la progressivité, la recherche...

Mais des questions essentielles pas ou peu interrogées : le pilotage RH, la nécessité d'un collectif (équipes de master), la primauté accordée au terrain, l'exigence de conformité aux attentes de l'employeur plus que les besoins d'une solide formation pour un métier d'expertise...

Ce que nous voyons se construire

- “prérecrutement” façon ministère avec temps de service (*vs* UE prépro dans toutes les Licences)
- concours ou admissibilité en L3 (PE) - possibilité de le placer plus tard dans le *cursus* pour PLC
- master avec de la responsabilité (en tant que contractuels, apprentis - mais pas fonctionnaires stagiaires)
- priorité aux formateurs “de terrain” pour la formation des stagiaires (pour une formation qui tend vers l’adaptation au poste)
- contenus et volumes (de “master”?) “cadrés” par le MEN employeur et toujours revus à la baisse
- structure de formation (“universitaire” ?) pilotée / verrouillée par le MEN employeur

Les deux derniers points seraient effectifs à la rentrée 2019, intégrés à la loi “instruction à 3 ans”, mine de rien – cavalier législatif – pour (tenter de) passer inaperçu, sans débat de fond sur une réforme qui dirait son nom.

Questions pour ouvrir le débat

Sommes-nous d'accord :

- pour que les ÉSPÉ ne soient plus des composantes universitaires mais des “Instituts nationaux supérieurs du professorat” (INSP) sous la tutelle principale du MEN ?
- pour que les statuts et emplois actuels des enseignants ÉSPÉ soient remis en cause au motif de l'absence supposée de lien avec le terrain ?
- pour que le statut et les obligations des stagiaires et étudiants soient modifiés, précarisés... ?

Et si nous ne sommes pas d'accord, que pouvons-nous organiser pour empêcher ces mesures ?

Comment défendre une formation universitaire et professionnelle qui s'appuie sur des équipes pluri-catégorielles ?

- Comment articuler information des collègues et engagement dans l'action ?
- Peut-on s'appuyer sur les attaques statutaires pour mobiliser au sein des ÉSPÉ et plus largement ?
- Quels mots d'ordre mettre en avant ?
- Quels outils et échéances de mobilisation peut-on exploiter ?

Les témoignages

En ligne <http://www.snesup.fr/article/temoignages-ag-nationale-de-la-fde-et-des-espe-du-29-septembre-2018>

ÉSPÉ de Rouen : la “gouvernance” à l’horizon de la fusion

ÉSPÉ de Créteil : équipes plurielles *vs* pilotage par le rectorat

ÉSPÉ de Toulouse : déni et maltraitance institutionnelle pour les PLP

ÉSPÉ de Reims : victoire partielle sur les maquettes

mais aussi des collègues des ÉSPÉ de Paris, Bordeaux, Poitiers, Versailles, Limoges, Nancy, Lille, Nantes, Orléans, Aix-Marseille...

Présence à l’AG de collègues syndiqué·e·s Snesup-FSU, Snuipp-FSU, Snes-FSU, CGT, SUD

Éléments de discussion (1)

- Constat de la difficulté à mobiliser pour la formation (par ex. l'idée de compagnonnage peut séduire).
- Se demander quelle est la cible : les collègues qu'il faut alerter, les parents, le grand public et les parlementaires ?
- Chercher aussi le soutien de “personnalités” dans le champ de l'éducation. Des “alliances conjoncturelles” sont-elles possibles ? (présidents des universités porteuses ? CPU ? Réseau des ÉSPÉ ?)

Comment se rendre audible ?

La question de la FDE est très technique, mais il y a vraiment urgence !

Éléments de discussion (2)

- mettre l'accent sur différents aspects selon la cible : ce qu'est le **métier enseignant** (pas un métier d'exécutant mais un métier de concepteur) ; la situation des **étudiants et stagiaires en formation à qui on demande d'assurer les responsabilités des experts** ; la situation des **personnels ESPÉ** (enseignant·e·s et non enseignant·e·s)
- articuler le propos avec le **contexte** : suppression de **postes** (donc des précaires devant des élèves toujours plus nombreux), menaces sur l'**école** maternelle, menaces sur les **CHSCT**... et contester la communication ministérielle qui vient habiller idéologiquement une vision RH (non, cette réforme ne vise pas à améliorer la formation ou la réussite des élèves !)
- **revendications majeures** : les stagiaires ne doivent pas être des moyens d'enseignement ; la formation ne doit pas se réduire à une adaptation immédiate à l'emploi, les Espé ne doivent pas devenir des coquilles vides, il faut des équipes pérennes pour penser et organiser la formation universitaire et professionnelle.

Pistes d'actions (1)

- création d'une **intersyndicale nationale de la Formation des enseignant·es avec une déclinaison sur le plan local**
- travailler sur un **texte national commun** lisible comme outil de mobilisation des collègues et du monde de l'éducation, et sur un autre texte, plus court, compréhensible par le "grand public", les parents... > ces textes sont à **diffuser, signer (pétitions, conférences de presse, tribunes...)**
- organiser rapidement des **Heures d'information syndicale dans les ÉSPÉ , en veillant à associer formateurs et personnels BIA TSS** et, pour cela se saisir des mobilisations nationales déjà fixées et se rendre "visible" : 9 oct., 12 nov.
- organiser une **journée "ÉSPÉ morte"** (en novembre ?, par ex. à l'occasion de la journée éducation du 12 ?)

Pistes d'actions (2)

- se saisir du contexte des **élections aux CE des ESPÉ** (pour les 18 établissements concernés) et celui des **élections professionnelles** (*jeudi 6 décembre 2018*) pour informer, expliquer, mobiliser....
- organiser des **opérations “braderies du service public”**, dans un cadre intersyndical éducation (avec le 1^{er} et le 2^d degré) voire interprofessionnel (hôpitaux, postes, etc.)
- mutualiser toute initiative locale intéressante qui permette de mesurer l'évolution de la mobilisation

